SYDED
HAUTE-VIENNE
tous écocitoyens !

Nombre de membres :
en exercice : 46
présents : 35
représentés : 3
votants : 38

REGISTRE DES DELIBERATIONS
Comité Syndical du 9 juin 2026
DELIBERATION N°2026-42

L'an deux mille vingt-six, le 9 juin à 9 heures 30, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par ses statuts, sous la présidence de Monsieur Alain AUZEMERY, Président du SYDED.

Date de convocation : le 26 mai 2026

Collège du Département de la Haute-Vienne							
Titulaires		Suppléants		Titulaires		Suppléants	
M. VEYRIRAS Stéphane	P	*M. DESTRUHAUT Stéphane*		Mme LALOGE Marlène	P	*Mme GUILHAT-BARRET Véronique*	
Mme SELLES Amandine	A	*Mme PLAZZI Monique*		M. ALLARD Pierre	P	*M. GERAUDIE Ludovic*	
Mme TROUBAT Bernadette	A	*M. BEGOUT Gilles*		Mme AUPETIT-BERTHELEMOT Christelle	A	*Mme MORIZIO Annick*	
Mme LARDY Brigitte	A	*M. BOISSERIE François*		M. JOUANNY Alain	A	*M. ESCURE Fabrice*	
M. RAYMONDAUD Yves	P	*M. NOUHAUD Jean-Louis*		Mme TUYERAS Sylvie	A	*Mme PAULET Valérie*	
Mme ALMOSTER RODRIGUES Anne-Marie	A	*Mme BOURDEAU Cécile*		M. MALET Patrick	P	*M. PIRONNEAU Pascal*	
M. CUBERTAFOND Michel	A	*M. BOST Jean-Marie*	P	Mme GENTIL Sarah	A	*Mme MANUS Lydie*	P
M. BUSSIERE Pascal	P	*M. LARCHER Sébastien*					
Collège des groupements de communes							
CC Briance Combade				**CC de Noblat**			
M. FORESTIER Joël	A	*Mme QUICHAUD Laurence*	P	Mme ROUCHUT Josiane	P	*Mme VERGNE Eliane*	P
M. TURLAN Thierry	A	*Mme BURIN Christine*	P	M. GRENAILLE Romain Bérenger	P	*M. LEMASSON Lionel*	
CC Gartempe Saint Pardoux				**CC Ouest Limousin**			
M. SEMAVOINE Fabien	P	*M. RIFFAUD Gérard*		M. LACROIX Jacques	P	*M. DARFEUILLES Charles-Antoine*	
M. PELLEGRINI Bruno	P	*M. BODAK Cédric*		Mme DE MONTCALM Anne-Marie	P	*M. LATHIERE Jean-Claude*	P
CC Portes de Vassivière				**CC Pays de Nexon Monts de Châlus**			
M. ECHASSERIEAU Vincent	A	*M. LEBLANC Christian*		M. CARPE Jean-Christophe	P	*M. TESSIER Anthony*	
Mme GORGE Christine	P	*M. DELEFOSSE Laurent*		M. GATARD Ludovic	P	*Mme MASSY Valérie*	
CC Val de Vienne				**CC ELAN**			
M. BARRY Philippe	P	*M. BARRIERE Rémy*		M. AUZEMERY Alain	P	*M. BIERI Alain*	
M. DELOMENIE Sébastien	P	*Mme CORGNE Elodie*		Mme BRUNET CARPE Chloé	A	*Mme NARDOUT Lise*	
M. FAUCHER Thierry	P	*M. PETILLON Pierre*		M. POULET Jean-Paul	A	*M. MAITRE Franck*	
CC Haut Limousin en Marche				Mme PERIGNON Valérie	P	*M. CHAPOULIE Jacques*	
M. OVAN Nicolas	P	*Mme FOURRIER Laurianne*		**CC Porte Océane du Limousin**			
Mme PAILLER Delphine	A	*M. DUBAUD Jean-François*		M. BEAUDET Hervé	P	*M. FAVRAUD Alain*	
M. BONNEFOUS Jean-Paul	P	*M. REBEYRAT Frédéric*		M. VARACHAUD Pierre	P	*Mme NOEL-PARPEIX Valérie*	
Mme KASIKCI Yveline	A	*M. HURBE Frédéric*	P	M. HABRIAS Fabien	P	*Mme CALENDREAU Laëtitia*	
SICTOM Sud Haute-Vienne				M. GRANET Jean-Pierre	P	*M. SARRE Guillaume*	
M. LAGORCE Edmond	P	*M. SAUTOUR Alain*	P				
M. JOUANNETAUD Patrick	A	*M. DEMARS Denis*	P				
M. LAVOREL Eric	P	*Mme ROUGERIE Isabelle*					
Mme BONNETAUD Angélique	P	*Mme TERREFOND Agnès*					
	P	Délégué présent	A	Délégué absent	P	Délégué suppléant présent sans droit de vote	

Procurations : Mme BRUNET CARPE à M. AUZEMERY et M. ECHASSERIEAU à Mme GORGE au titre du collège des groupements de communes.
M. CUBERTAFOND à M. BUSSIERE au titre du collège du Département de la Haute-Vienne.

Secrétaire de séance : Madame GORGE Christine

Objet : Lancement du concours de maîtrise d'œuvre pour le futur siège social du SYDED à Condat sur Vienne

Vu le CGCT ;

Vu le Code de la commande publique, en particulier les articles L. 2521-1 et R. 2162-15 et suivants relatifs au concours de maîtrise d'œuvre ;

Vu les délibérations successives en date des 26 novembre et 29 décembre 2025 du Comité Syndical pour se porter acquéreur d'un ensemble immobilier clôturé sis Zone d'Activité Jean Monet 87290 à Condat sur Vienne afin d'y installer le siège social du SYDED ;

REÇU EN PREFECTURE
le 12/06/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-087-258700251-20260609-2026_42-DE

Vu le compromis de vente signé le 4 février 2026 entre le vendeur, la société Mérigot immobilier et le SYDED, complété par trois avenants de prorogation des délais pour l'accord de prêt et l'obtention du contrat de prêt, dont le dernier en date du 20 mai 2026 ;

Considérant que le besoin de financement de l'opération, hors acquisition, est estimé à 3 598 740 euros HT et qu'il est ainsi nécessaire de lancer un concours de maîtrise d'œuvre ;

Vu le rapport du Président ;

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- **autorise le lancement d'un marché public selon la technique d'achat du concours de maîtrise d'œuvre restreint telle que prévue par le Code de la commande publique ;**
- **détermine le nombre de trois candidats maximums admis à concourir ;**
- **approuve le niveau de rendu « esquisse + » des prestations demandées aux trois candidats admis à concourir ;**
- **fixe le montant de la prime à 17 000 euros HT par candidat retenu, au titre de l'indemnisation des candidats ayant remis des prestations conformes au règlement de concours, précise qu'une réduction totale ou partielle du montant de la prime est susceptible d'être appliquée, sur proposition du jury, aux candidats dont l'offre serait incomplète ou non conforme au règlement de concours ;**
- **approuve la composition du jury, désigné par arrêté, à savoir les membres élus de la CAO et deux personnalités qualifiées ayant voix délibérative, et, avec voix consultative, un ou des représentants de l'ATEC87, assistant à maîtrise d'ouvrage du SYDED, des agents représentant les services de la maîtrise d'ouvrage ;**
- **approuve le montant de l'indemnisation des membres du jury non rémunérés dans le cadre de leurs activités ou obligations professionnelles pour participer au jury sur les bases suivantes : 250 € TTC pour une vacation à la demi-journée et à hauteur de 500 € TTC pour une vacation journalière ;**
- **autorise Monsieur le Président à signer tous documents relatifs au concours de maîtrise d'œuvre et à la procédure afférente.**

VOTE :

POUR :	38
CONTRE :	0
ABSTENTION :	0

➔ **UNANIMITE**

Fait et délibéré à PANAZOL,

Syndicat Départemental pour l'Elimination des Déchets - SYDED Haute-Vienne

Alain AUZEMERY

Signature numérique de Alain AUZEMERY
Date : 2026.06.12 15:00:06 +02'00'

REÇU EN PREFECTURE
le 12/06/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-087-258700251-20260609-2026_42-DE